

Tests PCR covid-19

LISTE DES PERSONNES prises en charge par l'Assurance Maladie et justificatifs à présenter :

selon les dispositions gouvernementales du 15/10/21

Français :

MOTIF	JUSTIFICATIF
TEST ANTIGÉNIQUE POSITIF	résultat-QRcode** de test antigénique positif de - de 48h
MINEUR	pièce justifiant de l'âge
NON VACCINÉ AVEC CONTRE-INDICATION	certificat de contre-indication de l'Assurance Maladie
VACCINÉ AVEC SCHÉMA COMPLET	certificat-QRcode de vaccination**
RÉTABLISSEMENT D'UN COVID DE - DE 6 MOIS	résultat-QRcode** du test PCR positif (+ de 72h et - de 6 mois)
cas contact SCOLAIRE de + 18 ans	courrier type de l'Education Nationale

Français et Européen* :

AVEC PRESCRIPTION MÉDICALE	ordonnance
CAS CONTACT NOTIFIÉ	attestation Contact-tracing (mail ou SMS) de l'Assurance Maladie

Pour tous ces cas présenter la carte d'Assuré Social Française (ou Européenne*)

HORS PRISE EN CHARGE POUR TOUTES LES AUTRES PERSONNES

Le laboratoire facturera le test

44 euros
(pour les français)
ou
66 euros
(pour les ressortissants étrangers)

Le résultat ne pourra pas être délivré en l'absence de règlement préalable. Une attestation de paiement vous sera remise.



** présentation du document imprimé ou sur smartphone